



Communiqué de presse
Bussigny et Lausanne, le 22 mars 2023

L'EVAM ouvre une nouvelle structure d'hébergement temporaire à Bussigny

En ce début d'année, l'Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM) compte 6'500 bénéficiaires de plus qu'à la même période l'an dernier, soit un effectif total de plus de 12'000 personnes en provenance d'Ukraine comme d'ailleurs. Pour accueillir ces nouveaux arrivants, le Canton et l'EVAM continuent leurs efforts afin d'identifier de nouvelles solutions d'hébergement. Dans ce cadre, une nouvelle structure provisoire d'accueil ouvrira ses portes à Bussigny dans la première moitié du mois d'avril.

Après un an d'exploitation du site de Beaulieu, pour laquelle l'EVAM tient à chaleureusement remercier Beaulieu SA ainsi que la Ville de Lausanne pour leur soutien et collaboration, l'EVAM cessera, dans la seconde moitié du mois d'avril, l'utilisation de la halle actuellement exploitée. Parallèlement, un bâtiment au sein de la zone industrielle de Bussigny et propriété du groupe Orlati, est en cours de préparation afin de prendre le relai et permettre l'accueil de personnes en quête de protection.

Le bâtiment en question, sis route de Buyère 4 à Bussigny, deviendra ainsi une infrastructure d'accueil de courte durée destinée à loger jusqu'à 150 personnes, seules ou en composition familiale, en provenance de tout horizon. La structure assurera un service d'hébergement et de restauration aux migrantes et migrants arrivant dans le canton dans l'attente d'une solution d'hébergement plus pérenne. Compte tenu de la courte période de séjour dans la Commune de Bussigny, les enfants n'y seront pas scolarisés.

Pour assurer l'encadrement et l'assistance, une équipe de collaboratrices et collaborateurs de l'EVAM, en contact étroit avec les autorités et instances communales, sera présente auprès des bénéficiaires. Ce relai, assuré 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, permettra également d'accompagner les migrantes et migrants dans leur parcours de socialisation et d'intégration.

Soucieux de la bonne réalisation de ce projet, la Commune de Bussigny et l'EVAM travaillent en étroite collaboration. A l'instar d'autres logements collectifs de la région, nous sommes convaincus que le cadre établi au sein des foyers de l'EVAM, ainsi que l'accompagnement dispensé par les équipes avec l'important soutien de bénévoles, favoriseront une cohabitation harmonieuse et attentive avec les Bussignolaises et les Bussignolais.

À la Commune de Bussigny et à tous ses habitantes et habitants, l'EVAM tient à adresser ses sincères remerciements pour leur soutien.

Contacts

Commune de Bussigny

Patricia Spack Isenrich
Vice-syndique
079 411 71 66
pspack@bussigny.ch

EVAM

Sanja Ilic
Responsable communication
021 557 06 06
communication@evam.ch